

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS POUR INSCRIPTION AU PERMIS

Voici la liste complète des documents à apporter lors de votre inscription à l'auto-école.

Veillez apporter les documents originaux lors de l'inscription. Nous ferons nous même les copies.

De plus, pour les personnes mineurs, veuillez vous présenter **OBLIGATOIREMENT** avec vos parents pour l'inscription complète.

Au nom du candidat :

- 3 photos d'identité de face (normes administratives)
- Carte d'identité / Titre de séjour à votre adresse / Passeport en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Journée d'appel à la défense pour les moins de 25 ans
- ASSR2 pour les moins de 21 ans
- 1 enveloppe de suivie 20g (à acquérir à la poste)
- 5 timbres postaux au tarif en vigueur

Si le justificatif de domicile porte un nom et prénom différent du votre, il faut rajouter :

- Attestation d'hébergement signée par l'hébergeur et l'hébergé
- Carte d'identité / Titre de séjour à votre adresse / Passeport en cours de validité
- Documents faisant le lien de parenté (livret de famille, jugement de divorce...)

Pour la conduite accompagnée ou supervisée :

- Permis de conduire des accompagnateurs

Frais d'examen ETG, montant de 30 € par carte bancaire , à régler à la :

Direction Générale des Finances et Impôts.

Accompagnement ETG OFFERT par VOTRE AUTO ECOLE DK DRIVE.